



Le système kazakhstanais d'échanges de quotas de gaz à effet de serre

© DG Trésor

Mars 2018

Après avoir ratifié le Protocole de Kyoto en 2009, le Kazakhstan a instauré un Système national d'échange de quotas de CO₂ en 2013, « Kaz ETS », pionnier du genre en Asie centrale. Après une phase I (pilote) en 2013, la phase II s'est déroulée en 2014 et 2015. Cependant, la phase III, prévue pour 2016, a été reportée et le Kaz ETS n'a été réactivé que le 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle étape donne comme objectif pour 2020 que les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Kazakhstan soient 5% inférieures à leur niveau de 1990.

I – Principes de fonctionnement et Plan national de répartition des quotas de gaz à effet de serre pour 2018-2020

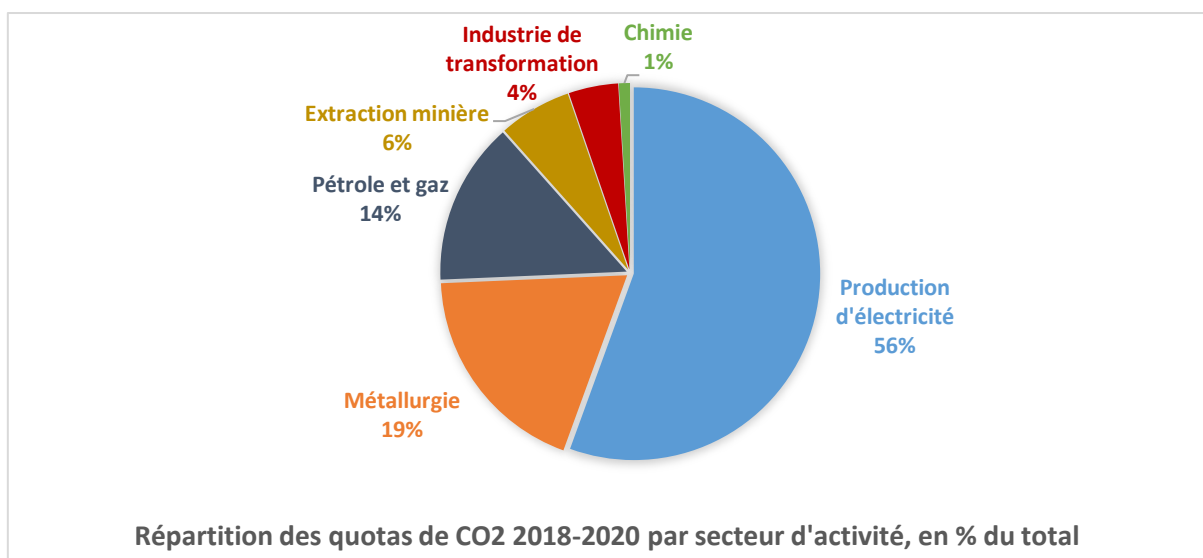
Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018, le nouveau plan de répartition des quotas fixe les émissions totales maximales de 129 sociétés (représentant 225 installations émettrices) pour la période 2018-2020 et doit participer à la relance du Système national d'échange de quotas (Kaz ETS) suspendu pendant deux ans après l'achèvement de sa phase II en 2015. **Le seuil d'entrée dans Kaz ETS est fixé à 20 000 tonnes CO₂/an.** Pour la phase III qui débute, les quotas sont alloués de manière **gratuite**, sur une base **d'antériorité** (émissions de 2014) et d'**analyse comparative** (benchmarking). Les sociétés concernées sont autorisées à s'échanger entre elles des quotas au niveau national.

Ainsi, à ce stade du dispositif, **aucun quota n'est mis aux enchères : ils sont alloués gratuitement et répartis ex ante entre les pollueurs.** Cela implique deux conséquences : **pas de revenus directs pour l'Etat et un surcoût globalement neutre pour l'économie.**

Le choix d'une allocation gratuite pourrait permettre de faciliter l'adoption du système par les parties prenantes après 2 ans de suspension (2016-2017), sans remettre en cause le caractère incitatif du dispositif.

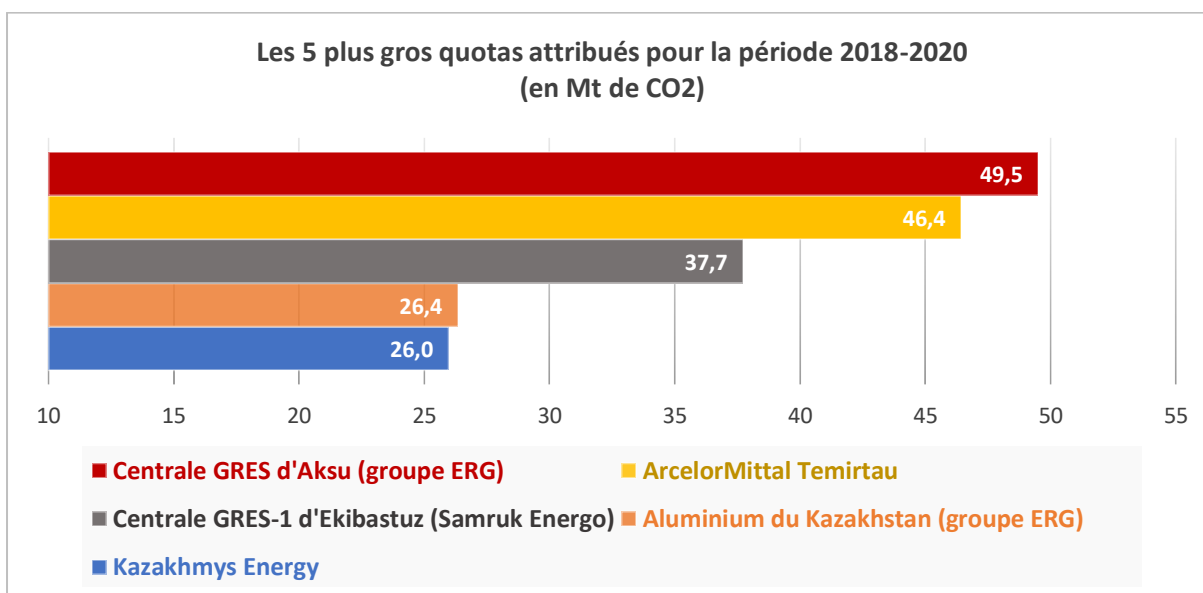
Le plan 2018-2020 prévoit près de 486 millions de tonnes de CO₂ sur trois ans pour un total de 225 installations industrielles, avec la répartition sectorielle suivante :

Secteur d'activité	Nombre d'installations concernées	Quota de CO ₂ 2018-2020
Production d'électricité	94	269 954 543 t
Métallurgie	20	91 153 819 t
Pétrole et gaz	67	68 564 839 t
Extraction minière	24	30 642 622 t
Industrie de transformation	14	20 907 114 t
Chimie	6	4 686 201 t
<i>Ensemble</i>	225	485 909 138 t



La loi mentionne également une réserve de 35 273 634 unités.

II - Analyse par secteur : au charbon les plus gros quotas



Dans le domaine de la **production d'électricité et de chaleur**, qui concentre plus de la moitié du total des quotas, **les plus importants quotas sont attribués aux centrales électriques (GRES¹) à charbon de la région d'Ekibastuz** : GRES d'Aksu (groupe ERG - Eurasian Resources Group, ex-ENRC) - presque 50 Mt à elle seule -, GRES-1 (près de 38 Mt) et GRES-2 à Ekibastuz. Viennent ensuite les **centrales thermiques des grandes villes (TETs²)**, avec notamment TETs-2 d'Almaty, TETs -3 de Karaganda, TETs-2 d'Astana etc. A noter également que la branche énergie de la compagnie métallurgique Kazakhmys a obtenu un quota de 26 Mt pour les centrales TETs qu'elle opère à Balkach et Zhezkazgan.

Dans la **métallurgie**, **ArcelorMittal Temirtau** (charbon, fer, acier) s'est vu attribuer plus de la moitié du quota de ce secteur avec plus de 46 Mt. Loin derrière, la société **Aluminium du Kazakhstan** (basée à Pavlodar) a obtenu 26 Mt, et **KazChrome** (trois usines à Aksu, Aktobe et Khromtau) plus de 12 Mt. Ces compagnies appartiennent toutes deux au groupe ERG.

¹ Acronyme de « Centrale électrique publique de district »

² Acronyme de « Centrale combinée de chaleur et d'électricité »

En ce qui concerne le **secteur pétrogazier**, logiquement, les plus grands quotas ont été attribués aux grands consortiums **TengizChevroil** et **NCOC** (14 Mt chacun), ainsi qu'à **Karatchaganak Petroleum Operating B.V.** (7 Mt). Les trois raffineries du pays ont obtenu : 3,8 Mt pour Pavlodar, 2,7 Mt pour Shymkent et 4,1 Mt pour Atyrau.

Dans le domaine de **l'extraction minière**, la société **Bogatyr Komir**, dont l'activité principale est l'extraction de charbon à Ekibastuz, emporte 46% des quotas du secteur avec 14 Mt. Le conglomérat minier de Sokolovsko-Sarbaïskoye (SSGPO, basé à Rudniy, dans la région de Kostanay et extracteur de fer) se voit attribuer près de 8 Mt.

Dans **l'industrie de transformation**, les quotas sont **répartis entre les différentes cimenteries du pays** sans qu'aucune ne se détache sensiblement du lot. Elles sont ainsi deux à obtenir plus de 3 Mt, trois à obtenir entre 2 et 3 Mt et autant entre 1 et 2 Mt.

Enfin pour ce qui est de la **chimie**, c'est **KazPhosphate** qui obtient le plus gros quota avec un peu plus de 3 Mt soit près des deux tiers du total de ce secteur.

III – Lancement d'une plate-forme de déclaration électronique des gaz à effet de serre

Une **plate-forme de déclaration électronique des émissions de GES a été officiellement lancée le 5 février 2018**. Il s'agit d'un projet conjoint Banque mondiale – Ministère de l'Energie kazakhstanais. Précédemment, entre l'entrée en vigueur de Kaz ETS en 2013 et son interruption fin 2015, les industriels de l'énergie avaient déclaré leurs émissions de CO₂, CH₄, N₂O et PFC en format papier. Le Ministère de l'énergie estime que la transition vers un système électronique contribuera à améliorer la qualité des données recueillies, permettant ensuite une meilleure élaboration des politiques publiques.

La plate-forme électronique, aussi dénommée « **Cadastre** », permettra donc la transmission en ligne des données sur les GES par leurs principaux émetteurs, données dont l'exactitude fera l'objet d'une confirmation par des vérificateurs tiers. Les entreprises devront obtenir une accréditation et apposer une signature numérique lors de la transmission. A ce jour, 7 sociétés ont été accréditées, 5 sont cours d'accréditation. L'opérateur du projet est la société publique **Zhasyl Damu**, opérateur national du système d'échange de GES - sous tutelle du Comité de régulation écologique et de contrôle du changement climatique du Ministère de l'énergie.

Le projet est soutenu par le **Partenariat pour la préparation au marché (PMR) de la Banque mondiale**, qui rassemble plus de 30 pays - représentant ensemble environ 80% des émissions mondiales de GES - pour concevoir et mettre en œuvre des politiques innovantes destinées à atténuer le changement climatique. La Banque mondiale soutient le Kaz ETS depuis 2014.

* *

Liens utiles :

- [Plan national de répartition des quotas de gaz à effet de serre pour 2018-2020](#)
- [Communiqué de la Banque mondiale sur le lancement de la plate-forme de déclaration électronique des gaz à effet de serre](#)
- [Lien direct vers la plate-forme](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Astana (adresser les demandes à astana@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur :

Service Économique d'Astana

Adresse : 62, rue Kosmonavtov micro-district Tchubary
ASTANA 010000
KAZAKHSTAN

Rédigé par : François SALVIAT

Revu par : Ronan VENETZ

Date de publication : mars 2018